Communiqué pour diffusion immédiate

Rimouski, le mercredi 26 octobre 2011

La Coopérative de solidarité Paradis se qualifie pour la demi-finale du concours du Fonds communautaire Aviva.

Grâce à la formidable participation de la population rimouskoise, le Paradis a terminé, le 19 octobre dernier, à la 8e place de la catégorie de projets *gros budget* et s'est donc **classé directement en demi-finale du concours Aviva**. Pour le Paradis, un financement pour le projet de complexe culturel multidisciplinaire au centre-ville de Rimouski pouvant aller jusqu'à 150 000 $ est en jeu. La demi-finale se déroulera **du 5 au 17 décembre** prochain, et toute la population bas-laurentienne sera de nouveau appelée à voter tous les jours pour soutenir le Paradis.

Pour une 3ième année, les assurances Aviva distribueront un total de 1 000 000 $ au Canada entre 10 projets gagnants.

Vous pouvez dès maintenant vous inscrire sur le site web du concours en prévision du 5 décembre au www.fondscommunautaireaviva.org.

Pour rester à l'affût des actualités du Paradis, inscrivez-vous à notre infolettre hebdomadaire via www.coop-paradis.com/infolettre.

La Coopérative Paradis, qui compte 11 organismes culturels membres, est un espace de diffusion et de création artistique ayant pour mandat de soutenir l'ensemble de la communauté culturelle en rendant ses lieux accessibles à toutes et à tous.

Merci de votre soutien!

- 30 -

Source : Laurence Gagné Gallant
Stagiaire
Coopérative de solidarité Paradis
info@coop-paradis.com
www.fondscommunautaireaviva.org/ideas/acf11119